

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

On télégraphie de Bordeaux, 3 février.

Une proclamation du gouvernement de Paris rappelle à ses concitoyens l'histoire succincte de l'investissement de Paris, les privations et les souffrances de la population par la famine, les maladies et le bombardement, les armées de secours refoulées. Néanmoins, l'armée et la garde nationale, qui ont toujours combattu avec le plus grand courage et fait la tentative désespérée du 19 janvier, étaient prêtes à recommencer leurs combats.

Mais, selon l'avis des généraux, des colonels et des chefs de bataillon les plus braves, toute tentative pour rompre les lignes ennemies était impossible.

Nous avons tenu au-delà du possible; n'ayant plus de pain que pour huit jours, nous avons affronté les chances d'un ravitaillement qui ne se ferait pas à temps.

Nous rendons hommage à Paris qui a montré un courage héroïque.

La proclamation annonce les dispositions de l'armistice.

Elle dit: les régiments gardent leurs drapeaux, personne ne sera emmené prisonnier hors de l'enceinte.

Elle ajoute que l'armistice a pour effet immédiat la convocation d'une assemblée nationale qui décidera souverainement la paix ou la guerre.

L'empire commençait à négocier, il fallait se hâter: la France seule décidera de ses destinées.

Elle conclut en disant qu'il est d'un grand intérêt pour nous de nous revivre; la terre ravagée produira encore des hommes et des moissons.

La prospérité reviendra, mais il faut profiter de ces quelques jours pour se reconstituer.

Au jour de la réunion de l'Assemblée, le gouvernement déposera ses pouvoirs entre ses mains. La France alors voit son malheur: cependant elle sentira renaître sa foi dans la grandeur de son avenir.

Berlin, 26 janvier.

Après la chute de Paris, on présume que les Allemands se borneront à maintenir leur position en France sans chercher à pousser plus loin l'invasion.

On fait à Châlons et à Metz des préparatifs pour recevoir un plus grand nombre de prisonniers.

Les Allemands fortifient Sedan, ce qui est considéré comme un signe certain de leur intention de conserver cette place avec un agrandissement de frontière.

Londres, 2 février.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, annonce que Guillaume restera à Versailles pendant l'armistice. Sa présence est nécessaire pour les nouvelles opérations militaires qui pourraient être entreprises dans le Midi, soit pour les négociations ultérieures qui sont en perspective.

Neuchâtel, 1^{er} février 1871, 7 h. s.

La Prusse profite du traité de Paris pour diriger ses troupes sur l'héroïque Belfort; préparatifs ardents nuit et jour; parlementaire prussien est venu à Belfort annoncer la capitulation de Paris, disant que la France n'a plus d'armée, plus de gouvernement. Le colonel Denfert a répondu: « C'est possible, mais ici, les soldats républicains ne se rendront pas. »

On mande de Londres, le 3 février:

Le *Times* publie une dépêche de Versailles, du 2, portant que Favre refuse d'aller à la conférence

et de nommer un plénipotentiaire; il refuse d'autoriser Tissot à participer à la conférence.

Le quartier-général de Frédéric-Charles est à Tours.

Le *Times* ajoute que le ravitaillement de Paris commence, et que la détresse est grande dans la capitale.

Le télégraphe annonce l'arrivée de l'ex-impératrice chez la princesse Mathilde, à Bruxelles; et, suivant l'*Étoile belge*, elle est partie ensuite pour Versailles, où elle avait été devancée par Rouher.

Les bonapartistes font des efforts désespérés pour renouer les négociations avec la Prusse.

De Saarbruck on annonce un nouvel et dernier appel de la landwehr depuis le 27 janvier, pour former une réserve de 500 mille hommes. On envoie des quantités immenses d'argent et de provisions de Londres à Paris.

Le *Times* maintient l'exactitude des conditions de la paix et dit que si Bismark voulait rendre les négociations infructueuses, il ne saurait mieux réussir que par un tel ultimatum.

Le *Times* est d'avis que la perspective d'aussi accablantes conditions provoquera, même dans les classes riches et commerçantes, le courage du désespoir.

Le *Daily-News* dit que les conditions sont intolérables, la lutte, inégalement engagée, reprendra avec la sympathie de l'Europe. L'appétit de conquête gagne le vainqueur, il ne veut plus de simples garanties pour l'avenir, ni une simple indemnité, mais une vengeance contraire à toute morale.

L'*Advertiser* conseille à la France de se soumettre.

Le *Standard* dit que les puissances neutres attendent le signal de l'Angleterre pour faire entendre leurs voix collectives. De la crise actuelle dépend l'avenir de l'Angleterre.

Une dépêche prussienne de Versailles, en date du 2, dit que lors de la conclusion de l'armistice les Allemands ont demandé que Belfort ne fût pas compris dans l'armistice; alors les Français ont stipulé une exception analogue pour l'armée de Bourbaki; conséquemment les opérations militaires ont dû être stipulées dans les trois départements de l'Est. Bismark a offert la démarcation allant jusqu'en Suisse, en échange de Belfort, dont la garnison serait libre de partir.

Ces conditions n'ont pas été acceptées.

Pour bien se rendre compte des funestes effets de l'armistice sur les destinées de l'armée de l'Est, il faut remarquer qu'au moment où la convention a été signifiée à la délégation de Bordeaux, un double mouvement stratégique avait lieu. D'un côté, l'armée de l'Est opérait sa retraite; de l'autre, l'armée de Garibaldi, renforcée de 50,000 hommes, commençait une puissante diversion sur les derrières de l'ennemi en se portant à Dôle et vers la forêt de Chaux. Si ce dernier mouvement se terminait aussi heureusement qu'il avait débuté, les forces prussiennes pouvaient se trouver dans une situation très-critique, car elles se trouvaient prises, comme on dit vulgairement, entre deux feux.

C'est à ce moment que la notification de l'armistice a eu lieu. Aussitôt l'armée de l'Est a suspendu son mouvement, et l'armée de Garibaldi s'est arrêtée à trois kilomètres de Dôle, que l'ennemi avait déjà presque entièrement évacué. Pendant les deux jours qui ont suivi, et tandis que nos généraux parlementaient avec l'ennemi pour dissiper ce qui semblait être un malentendu évident, l'ennemi, de son côté, continuait d'avancer,

occupait les positions les plus importantes, se rendait maître des positions vers Bourg et Lyon, et envoyait des renforts considérables à Dôle, Mautrard et sur tous les points que menaçait naguère Garibaldi.

Quant la vérité se fit et que le texte fatal fut connu, il était trop tard. Nos armées, après le temps perdu, se trouvèrent dans l'impossibilité de reprendre leur ancien plan, et c'est ainsi que l'armée de Garibaldi, d'une part, dut évacuer Dijon et se retirer sur Mâcon, et que l'armée de l'Est, d'autre part, s'est vue obligée de se retirer sur le territoire suisse.

Un fait qui montrera mieux que tous les commentaires l'influence de ces deux jours si malheureusement perdus, c'est que le 24^e corps, qui fermait l'aile gauche de l'armée et n'avait conséquemment pas sur les troupes une avance de deux journées de marche, a pu cependant, malgré l'arrêt du mouvement de Garibaldi, échapper à la poursuite de l'ennemi.

On télégraphie de Berne, le 31 janvier:

L'armée française de l'Est s'est repliée par Pontarlier.

Un grand nombre de foyards français arrivent en Suisse, où les populations les accueillent par des manifestations sympathiques à la France.

On mande de Vienne que la *Presse libre* dit que le bombardement de Paris a été une barbarie inutile, une tentative de pression morale qui a été déjouée par le patriotisme de la population qu'elle n'a fait qu'exaspérer.

La *Gazette d'Augsbourg* avoue que la démocratie allemande est avec la France, à qui ses sympathies ne sont pas moins acquises qu'au principe de liberté et au gouvernement républicain dont la France est le représentant.

La *Gazette d'Augsbourg* ajoute que l'amour de la France et la haine de la Prusse sont enracinés dans le cœur de la démocratie jusqu'au point de devenir du fanatisme.

La *Gazette d'Augsbourg* blâme ces tendances:

Le même journal annonce que 70 familles françaises ont été expulsées de Colmar.

Verrières-de-Joux, 2 fév., 4 h. 45 mat.

Général Clinchant à guerre, Bordeaux.

Je vous envoie copie de la convention passée avec le gouvernement helvétique:

Entre M. le général en chef de l'armée de la Confédération suisse et M. le général de division Clinchant, général en chef de la première armée française, il a été fait les conventions suivantes:

1^o L'armée française, demandant à passer sur le territoire de la Suisse, déposera ses armes, équipements et munitions en y pénétrant;

2^o Ces armes, équipements et munitions seront restitués à la France après la paix, et après le règlement définitif des dépenses occasionnées à la Suisse par le séjour des troupes françaises. Il en sera de même pour le matériel d'artillerie et les munitions.

4^o Les chevaux, armes et effets des officiers seront laissés à leur disposition. Des dispositions ultérieures seront prises à l'égard des chevaux de troupes.

(Manquent les § 3 et 5 que l'on a demandés à Lyon qui, paraît-il, n'a pas de communications avec Verrières.)

6^o Les voitures de vivres et de bagages, après avoir déposé leur contenu, retourneront immédiatement en France avec leurs conducteurs et chevaux.

7^o Les voitures du Trésor et des postes seront

remises, avec leur contenu, à la Confédération helvétique, qui en tiendra compte lors du règlement des dépenses.

8^o L'exécution de ces dispositions aura lieu en présence d'officiers français et suisses désignés à cet effet.

9^o La Confédération se réserve la désignation d'internement pour les officiers et pour la troupe.

10^o Il appartient au Conseil fédéral d'indiquer les prescriptions de détail destinées à compléter la présente convention.

Fait en triple expédition, Verrières, le 4^{er} février 1871.

CLINCHANT, HANS HERZOG.

Signé: Général CLINCHANT.

LE GÉNÉRAL DUCROT.

On lit dans *Paris-Journal*:

A peine ouverts, les pourparlers que l'on sait, avec M. de Bismark, le chancelier réclama comme son prisonnier de guerre en rupture d'honneur, le général Ducrot.

Nos lecteurs se rappellent quelle est la situation. Elle a fait l'objet, dans le *Journal officiel* du 19 octobre, d'une relation signée Ducrot, et d'une réponse, le lendemain, signée Trochu.

Il va sans dire que le général Trochu approuvait pleinement la conduite de son ami, de son compagnon d'armes, le brave Ducrot.

Le cas est celui-ci: au moment où le général Ducrot, compris dans la douloureuse capitulation de Sedan, s'est évadé des mains de nos vainqueurs, était-il encore où n'était-il plus prisonnier sur parole?

M. Ducrot dit: Je suis resté prisonnier loyalement, tant que je n'ai eu d'autre gardien que mon honneur; à partir de la minute où, des geôliers m'étant donnés, je me suis trouvé dans la condition ordinaire d'un prisonnier, il m'était permis de prendre la clef des champs, si je la trouvais. Je l'ai trouvée. C'est ceux qui devaient me garder qui sont en faute, non moi.

Le point de vue prussien, naturellement, est tout-à-fait opposé. Ils réclament M. Ducrot comme leur appartenant.

Cette question personnelle aurait même une si grande importance aux yeux de MM. de Bismark et de Moltke, qu'on aurait déclaré ne pas vouloir aller plus avant dans les négociations relatives à l'armistice si Ducrot n'était remis aux Prussiens.

Le général Vinoy — bien que nous ayons lieu de ne pas le croire absolument cousin du général Ducrot — aurait fait part, dans une lettre, de cette situation et de cette prétention à son compagnon d'armes, en lui déclarant que, tant qu'il garderait le commandement supérieur, il se refusait absolument à le livrer.

Le général Ducrot aurait répondu qu'une considération de personnalité ne devait pas faire obstacle à une solution réclamée par les intérêts.

Aussitôt, abandonnant son commandement, il s'est rendu chez lui, 14, rue Abbateucci, a déposé son uniforme, et, entouré de ses quatre aides-de-camp, dont deux noms sont connus: M. le commandant Favrot, des éclaireurs Franchetti, et M. de Chavannais, il aurait attendu qu'on vint le chercher pour le mener à Versailles.

A l'heure qu'il est, il attend encore. On dit qu'un tribunal international sera appelé à se prononcer sur la question délicate que soulève son évasion.

Mais ce jugement n'aurait lieu qu'après la réunion en France de l'Assemblée nationale qui va régler les destinées de notre pays.

